

ABONNEMENT

SAUMUR : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames, — . . . . . 30 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 AOUT

TERRIBLE CONDAMNATION

Le Journal de Débats publie un article du général Cosseron de Villenoisy, ancien directeur du génie au ministère de la guerre, qui nous édifierait complètement sur l'administration républicaine, si nous n'étions déjà fixés.

La situation paraît si mauvaise à cet officier général, qu'il se demande si le nouveau ministre de la guerre s'en rend bien compte.

C'est une terrible condamnation de l'œuvre désorganisatrice accomplie par ces hommes « qui ont prétendu au monopole exclusif du patriotisme et du talent ».

Voici les chefs d'accusation sur lesquels le général de Villenoisy base son jugement :

La situation budgétaire léguée par le général Boulanger est aussi dangereuse que la situation matérielle ;

Les effectifs ont été déplorablement affaiblis ;

L'instruction, même sommaire, manque aux hommes qui devraient être appelés à servir et qui ne l'ont jamais été ;

On a sacrifié la qualité de nos troupes, tout en réduisant la quantité des hommes dans le rang ;

Les dispensés du service en temps de paix n'ont point été appelés le temps nécessaire pour les dégrossir ;

Les hommes classés dans les services auxiliaires n'ont jamais été appelés non plus ;

En résumé : exagération des dispenses, affaiblissement incessant des forces vives de l'armée.

Jamais et c'est la conclusion de ce général dont on ne saurait suspecter la compétence, jamais on ne pourra faire ressortir avec assez d'énergie l'ÉNORMITÉ DU MAL QU'ILS ONT FAIT A LA FRANCE.

Voilà donc l'œuvre néfaste accomplie par ces fanfarons politiques qui ont « prétendu

au monopole exclusif du patriotisme et du talent » !

Quelles tristes désillusions pour les naïfs qui se sont laissé séduire par de tapageuses réclames en faveur d'une trop bruyante personnalité !

D'un côté, « dépenses parasites de tout genre » des états-majors exagérés, des changements incessants d'uniforme, des subventions aux cercles, des secours, des dépenses secrètes, etc... augmentant dans une proportion bien plus rapide que les effectifs apparents et les allocations budgétaires.

D'un autre côté, « pour équilibrer les dépenses, augmentation des congés, retards des appels, anticipation des libérations, comme on ne l'avait jamais fait. »

Résultat effrayant : réduction de l'effectif réel de nos troupes à 382,186 HOMMES seulement en France !

En face, l'Allemagne avec 465,000 HOMMES présents sous les drapeaux !

Telle est l'œuvre de cette colerie de politiciens s'arrogeant le monopole du patriotisme, du talent, et se flattant avec une audacieuse jactance de braver les horreurs et les aventures d'une guerre que l'Allemagne a déclaré hautement, à la face de l'Europe, devoir produire des conséquences terribles, l'écrasement du vaincu pendant un demi siècle.

Ajouter des commentaires aux considérants du jugement porté par le général de Villenoisy serait en affaiblir la portée. L'opinion publique, éclairée, se chargera de prononcer une condamnation écrasante pour ces fanfarons qui auraient compromis criminellement la fortune et l'avenir de la France. EDMOND ROBERT.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

SUSCEPTIBILITÉS ALLEMANDES

La mesure prise contre la fabrique de l'Allemand Weisbach, que nous avons annoncée, agacera-t-elle nos susceptibles voisins d'outre Rhin ?

On lit dans la Strassburger Post :

« Les autorités françaises viennent de faire savoir aux ouvriers de la fabrique des frères Weisbach, à Emberménil — subitement fermée par le préfet de Nancy — qu'ils devaient s'attendre à être expulsés s'ils ne trouvaient pas d'autre occupation dans le délai de trois jours.

« Cela est impossible ; comment ces hommes qui ne sont pas habitués à de durs labeurs pourraient-ils trouver de l'occupation dans une contrée exclusivement agricole ?

« L'acte de violence sera donc mis à exécution, à moins d'une intervention rapide du gouvernement allemand. Dans l'intervalle, on a appris que le gouvernement français, pour justifier la fermeture de la fabrique, s'appuie sur la loi de 1791.

« Les frères Weisbach auraient omis, en fondant leur fabrique, de faire une déclaration à l'administration de la douane.

« Il convient de répondre à cela que le maire du village a rempli lui-même les formalités nécessaires et a déclaré aux fabricants que tout est en règle.

« Il convient de remarquer en outre que le gouvernement français avait formellement accordé l'autorisation d'ouvrir la fabrique et qu'il a laissé fonctionner celle-ci pendant six années consécutives.

« Finalement, il faut ajouter que des inspecteurs français avaient examiné l'exploitation et avaient tout trouvé en ordre.

« Dans ces conditions, la mesure prise par le gouvernement français est littéralement barbare. » (Agence libre.)

Que l'on remarque bien que la veille où cette fermeture aurait été décidée, trente-huit ouvriers français employés aux travaux de chemin de fer allemand, à Avricourt, ont été expulsés par les autorités allemandes.

On télégraphie de Berlin, 5 août :

« On commente beaucoup le retard apporté dans le départ du prince de Bismarck pour Kissingen. On veut que la situation

européenne se soit subitement aggravée puisqu'elle retient le chancelier à proximité du siège de l'empire. »

CES CATHOLIQUES !

Le gouvernement républicain poursuit avec une implacable brutalité l'expulsion des sœurs de charité de nos hôpitaux et des asiles où les enfants du peuple trouvent l'éducation et l'instruction.

La majorité républicaine du parlement, par une loi non moins brutale, tarit la source du recrutement de nos missionnaires qui propagent héroïquement jusque sous les climats les plus lointains et les plus meurtriers, avec les bienfaits de la civilisation chrétienne, l'influence et l'autorité de la France.

Pendant ce temps, missionnaires et sœurs de charité continuent à remplir vaillamment leur noble mission de sacrifice, au profit et à l'honneur de leur patrie.

Le général Salette, commandant les troupes italiennes à Massouah, dans une lettre adressée au consul de France de cette ville, vient de rendre un témoignage spontané de gratitude à nos missionnaires et à nos sœurs de charité « pour l'empressement avec lequel elles ont voulu prendre part à l'assistance aux blessés qui avaient si besoin de soins immédiats. »

« J'ai vivement apprécié, ajoute le général, toutes ces attestations de philanthropie qui nous sont parvenues de personnes de nationalité française et, en vous remerciant personnellement, je vous prie d'être auprès d'elles l'interprète de la gratitude de tous les Italiens ici résidents. »

Oh ! ces catholiques qui travaillent toujours pour l'honneur et la gloire de la France ! Allons, sectaires radicaux, expulsez, expulsez et frappez-les encore !

LE TIR FÉDÉRAL EN SUISSE

On écrit de Genève :

Samedi dernier, dès l'aube du jour, Ge-

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

VAL-RÉGIS LA GRANDE

Par Claire DE CHANDENIEUX

Avec une grande patience, sans se laisser rebuter par la fréquence des interruptions ni les éclats d'une indignation sans pareille, l'abbé Vitel recommença son récit, en le rendant aussi clair que possible, insistant sur l'embaras où se trouvaient Bourelong, le maire absent, l'adjoint peu lettré et le curé lui-même en face du cadavre inconnu, que l'élévation de la température ne permettrait peut-être pas de conserver jusqu'à l'arrivée des renseignements demandés.

Il répéta tout ce dont il se souvenait de la fameuse lettre inachèvement, envoyée trop vite, dans un premier mouvement irréfléchi, qui pouvait, toutefois encore, amener de bons résultats.

M<sup>lle</sup> Aure, épuisée d'exclamations et de dénégations furieuses, attendit à peine la fin de ce récit douloureux pour déclarer que tout cela était l'œuvre d'un fou ou d'un mystificateur.

Pourtant, mademoiselle, il est question des deux branches... des deux branches, entendez-vous bien ?

— Si j'entends !... C'est ce qui m'exaspère le plus, c'est qu'on ose toucher à cette question brûlante, qui est ma chose, à moi... qui est mon passé et mon avenir... qui est ma raison de vivre : le procès Val-Régis contre Val-Régis enfin !

— Il est certain qu'il y est fait allusion, dans cette lettre, d'une manière formelle.

— Je dénie ce droit à qui que ce soit au monde.

— Pourtant... votre adversaire...

— Eh ! monsieur !... mon adversaire, qui ne s'appelle pas Edmond, mais Hercule, voyage dans les Indes... au Japon... au Chili... que sais-je ?... Il est si loin... et s'occupe si peu de cette affaire... ou du moins s'en occupe si peu par lui-même... que la cour, lasse de tant de remises, va prochainement, cette semaine je crois, rendre un arrêt par défaut.

L'abbé s'inclina. Il sentait que tout ce raisonnement devait fatalement échouer contre cette idée fixe, colossale, unique.

— Ne pourriez-vous venir au moins jusqu'à l'auberge ? supplia-t-il.

Elle se leva d'un bond.

— A l'auberge !... Pour voir ce mort, peut-être ?

Y pensez-vous, monsieur ?...

— Mais, mademoiselle... si vous reconnaissiez ce malheureux ?...

— Le reconnaître ? Comment reconnaitrais-je un coureur de grands chemins ?... un inventeur

de contes à dormir debout ?... un mystificateur ou un impudent qui touche au nom de Val-Régis ?... N'en parlons plus, monsieur le curé.

— Vous me renvoyez ainsi, désespéré, mademoiselle ?

— Je ne puis rien, en vérité, pour votre aventurier, que lui faire, d'un cœur chrétien, l'aumône d'un *De profundis*.

L'abbé Vitel prit silencieusement congé, jugeant inutile de heurter davantage sa dignité et sa charité contre ce roc orgueilleux.

M<sup>lle</sup> Aure le reconduisit jusqu'à la porte avec toutes les formes d'un respect extérieur qui s'alliait à toutes les résistances intérieures.

A peine sur la route, le curé s'entendit appeler par une douce voix :

— Monsieur le curé, voulez-vous m'attendre une demi-minute ?

D'où venait la voix ? D'une fenêtre élevée de quelques pieds dans le tourillon du pigeonnier où s'encadrait, entre les branches de vigne folle, le frais et pur visage de Marguerite.

L'abbé Vitel fit mieux que répondre, il s'arrêta.

La porte du petit château se rouvrit sans bruit et Marguerite, bientôt à ses côtés, le salua de son beau sourire franc, nuancé d'une vraie tristesse.

Il l'avait aperçue à la messe, le dimanche précédent, quêtant pour les pauvres de la paroisse, et s'était dit que, secourue par cette angélique

enfant, ils le servaient deux fois pour le corps et pour l'âme.

— Je voudrais bien aller prier près du mort, lui dit-elle doucement ; est-ce possible, monsieur le curé ?

— Oui, ma chère enfant, c'est une pieuse pensée, d'autant meilleure que l'infortuné n'a ni famille, ni amis, pour remplir ce devoir.

— Nous allons lui en servir. D'ailleurs, je le lui dois : je suis sans doute la seule personne à laquelle il ait témoigné quelque intérêt.

— A vous, mon enfant ?

— A moi.

Et, très simplement, Marguerite raconta la scène de la prairie.

Cette scène éclairait d'un jour bien faible l'obscurité de la lettre commencée, et ne prouvait, en somme, rien autre chose que ce désir persistant de voir sans être vu, avoué déjà par l'étranger.

— Avez-vous parlé de ce court entretien à M<sup>lle</sup> de Val-Régis ? demanda l'abbé.

— Non, nous causons rarement, et je craignais d'être un peu grondée.

On arrivait à l'auberge. Marguerite, surmontant un premier moment de trouble, monta légèrement l'escalier et vint s'agenouiller près du lit. Respectueusement, Louise Bourelong s'écarta en reconnaissant la jeune fille.

Celle-ci, après une longue et fervente prière,



nève, avec un enthousiasme étonnant, se parait de ses plus riches guirlandes, achevait la décoration de magnifiques arcs-de-triomphe.

Genève se préparait à sa grande fête nationale, le Tir fédéral; à la réception du drapeau qui symbolise les couleurs de la patrie: croix blanche sur fond rouge.

Plus de 500,000 fr., tant en objets d'art qu'en argent, avaient été offerts comme prix aux plus habiles tireurs par toute la Suisse, par tous les pays mêmes.

L'Italie avait envoyé une magnifique statue, la Savoie française, valeur 1,800 fr. en espèces.

Samedi soir, la bannière fédérale était arborée au pavillon des prix. Depuis ce jour, toutes les bannières de chaque canton suisse, de très nombreuses Sociétés étrangères: italienne, espagnole, allemande, belge, etc., et plusieurs Sociétés françaises de tir.

Toutes ces députations ont été reçues officiellement.

Les discours de réception des Français ont été tout particulièrement remarquables, car jamais peut-être la Suisse n'avait autant affirmé son amour pour la France. Les paroles les plus sympathiques sont tombées de la bouche des orateurs recevant les bannières françaises, ils ont déclaré qu'ils regardaient la France comme une sœur, une sœur aînée, une sœur aimée, une sœur respectée.

Une affluence plus grande encore d'hommes et de femmes de différents pays, de costumes différents, s'est abattue sur cette belle ville de Genève.

Le président de la Confédération, M. Numa Droz, remarquable par ses brillantes qualités d'orateur, homme sympathique et populaire dans toute la Suisse, devait porter le toast à la patrie suisse. Il l'a fait en termes très éloquentes.

M. Arago a pris la parole au nom du corps diplomatique. Le matin, à l'Hôtel de la Métropole, entouré d'un nombre considérable de Français, il a déclaré qu'il était heureux d'affirmer que des liens de l'amitié la plus étroite l'unissaient au président de la Confédération suisse. Après avoir affirmé son dévouement à la France, sa sympathie pour les Français actuellement à Genève, il leur a dit que la France pouvait compter sur lui.

X...

## ÉTRANGER

### LE CHOLÉRA EN ITALIE

Conformément à l'avis émis par le comité de direction des services d'hygiène au ministère du Commerce, les mesures prescrites par la décision du 8 juillet, pour les provenances de Sicile, c'est-à-dire l'observation de trois jours dans les ports de la Méditerranée, et la visite médicale dans les ports de l'Océan et de la Manche, sont appliquées, à partir du 5 août, dans les ports français aux provenances de Malte.

A Naples, l'épidémie cholérique augmente d'intensité, notamment à Catane, Paterno,

releva ses yeux, où brillait une larme de compassion, et contempla le lugubre spectacle de cette mort anonyme.

Une grande clarté pénétrait librement dans la chambre, contrairement aux usages, afin de permettre aux visiteurs, aux curieux, qui pouvaient reconnaître le défunt, de se prononcer plus facilement. Mais le soleil, impuissant à dorer ce visage glabre, n'en faisait que mieux ressortir l'effroyable lividité.

La majesté de la mort avait réparé les désordres de l'apoplexie. Les traits convulsés avaient repris leur forme élégante et noble. Les mains aristocratiques s'allongeaient, blanches, sur le drap roux.

Sur la poitrine immobile, un crucifix.

Au chevet, dans l'eau bénite, le bois des dernières Pâques.

La charitable main de Louise Bourelong avait placé sur la bord du lit une poignée de roses, emblème d'affections éloignées et de famille absente.

(A suivre.)

Comble de la gourmandise.  
— Tu lui as donné deux sous, au pauvre homme?  
— Oui, petite mère, mais ils sont bien heureux les mendiants d'avoir toujours fait!

Roccella et Palerme; les navires sont soumis à l'inspection médicale.

A Malte, deux cas de choléra le 2 août, et cinq le 3.

Russie. — Le *Nouveau Temps* de Saint-Petersbourg, parlant des hommages rendus par la France à la mémoire de Katkoff, dit:

« L'explosion de ces sentiments n'a rien de nouveau ni d'normal.

» Depuis le printemps courant, la sympathie pour la Russie se répand en France avec une force extraordinaire.

» Dans toutes les classes de la société et dans les cercles politiques, les Français ressentent le besoin d'exprimer leurs sympathies pour la Russie et son Gouvernement.

» Sous ce rapport, républicains, monarchistes, radicaux, conservateurs, sont prêts à se tendre la main.

» Les hommages rendus à la mémoire de Katkoff sont une preuve manifeste de cette disposition.

» Nous, Russes, nous ne pouvons que témoigner toute notre reconnaissance à la nation française, si sensible à nos calamités publiques, si franchement prête à partager nos douleurs et nos joies.

» Quant à la presse française, elle peut être assurée que son initiative ne sera oubliée, ni par la Société, ni par la presse de toute la Russie. »

Durant tout le trajet de Znanenskoï à l'église, le corps de Katkoff sera porté à bras par les ouvriers typographes et des paysans.

L'absoute sera donnée par le métropolitain.

M. le docteur Potain, après avoir établi la maladie de Katkoff, reste néanmoins à Znanenskoï.

L'autopsie a confirmé le diagnostic.

De nombreux télégrammes de condoléance ont été adressés de France.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### COURSES DE SAUMUR

Premier jour, dimanche 7 août

Nos courses présentent un tel attrait que, malgré la chaleur exceptionnelle que nous subissons, les amateurs se portent toujours en foule vers les prairies de Varrains. Tout Saumur s'y donne rendez-vous, et les étrangers eux-mêmes ne reculent point devant les distances pour accourir. Aussi, hier, l'hippodrome présentait-il un aspect des plus animés, et les tribunes resplendissaient des plus fraîches toilettes. Les ombrages sur la pelouse étaient tout particulièrement recherchés, et les attelages en grand nombre avaient pris place le long de la plantation de peupliers qui divise la prairie.

Parmi les notabilités qui ont assisté à cette première journée de fêtes, nous avons remarqué M. Berger, député de Maine-et-Loire, plusieurs conseillers généraux, M. le général Danloux, M. Cottineau, sous-préfet de Saumur, et plusieurs officiers supérieurs des garnisons voisines.

La municipalité s'était totalement éclipsée.

Voici le résultat de cette première journée:

Le premier prix, 4,000 francs offerts par le gouvernement, n'a été qu'un « Walk over » sans intérêt. *Anachorète*, à M. Abadie, montée par M. Chesterman, a fourni le parcours de 2,400 mètres dans un laps de temps raisonnable.

Le prix du chemin de fer, courses de haies (handicap), 4,000 fr., dont 500 fr. offerts par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et 500 par la société des courses, a présenté plus d'attrait, bien que cependant la course ait été menée d'une bien curieuse façon. *Espadon*, au baron Roger, monté par Tourner, l'a emporté d'une tête à peine sur *Calèche*, au comte de Talhouët, montée par Lightfoot.

Le pari mutuel a produit 4,085 fr.; les mises à 5 fr. ont reçu 7 fr. et les mises à 20 fr. 28 francs.

Steeple-chase militaire (3<sup>e</sup> série), un objet d'art, pour MM. les sous-officiers en activité de service, montant leurs propres chevaux d'armes, inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat.

Sept chevaux ont pris part à la course,

ménés très rapidement et fort bien montée. *Almè*, que montait M. de Pourtalès, recueillait le plus d'enjeux. Les parieurs y ont gagné: elle est arrivée première, laissant derrière elle de deux longueurs environ *Cerf*, que montait M. de Loppinot. *Perquisition* est arrivée troisième.

Total des paris, 4,230 fr. — 5 fr. a reçu 40 fr. et 20 fr. 40.

Steeple-chase militaire (2<sup>e</sup> série), un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes, inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat.

*Nerveuse*, avec M. de Rascas, semblait avoir toutes les chances, mais cette bête est capricieuse: tant qu'elle tient la tête elle va bien, mais si son compétiteur se place auprès d'elle, elle ne fournit la course que difficilement.

Dès le début elle tient la tête et marche d'un train désordonné; *Caporal*, à M. Poitou, habilement conduit par M. de Sazilly, laisse *Nerveuse* s'emballer, et ne la suit que de loin; les obstacles n'étaient qu'un jeu pour lui et *Nerveuse* en course plate, sentant *Caporal* auprès d'elle, reste à l'ouvrage. Au poteau d'arrivée, quatre longueurs les séparaient.

*Margotin* et *Wesphalie* se sont dérobés.

Le pari mutuel donnait 4,560 fr. pour cette course. Les unités à 5 fr. se sont payées 43 et celles de 20 fr. 52.

Prix de la société des Steeple-chases de France, steeple-chase (4<sup>e</sup> série), 2,600 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné jusqu'au moment de la course une somme de 45,000 fr. en un ou plusieurs prix, ni deux prix de 4<sup>e</sup> série, ni un prix d'une série supérieure.

L'écurie de M. Guinebert a fait tous les frais de cette course. *Galère*, montée par Halfort, est arrivée première facilement sur *Frivole* que montait Amédée.

Pari mutuel a reçu 4,250 fr.; on a payé 8 fr. pour 5 et 32 fr. pour 20.

Steeple-Chase militaire (1<sup>re</sup> série), un objet d'art, pour officiers en activité de service montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service.

Dans ce steeple, les meilleurs chevaux se sont fait inscrire au pesage. Ce sont: *Malina*, montée par M. de Vincelles; *Hercule*, monté par M. Viga; *Starter*, monté par M. de la Rochefoucault; *Claudine*, montée par M. Grosjean; *Breworth*, monté par M. de Poret.

La choix était difficile à faire: *Breworth*, très-bon, avait eu un accident à Verrie, *Malina* et *Claudine* paraissaient pour la première fois avec beaucoup de franchise; *Hercule* pouvait se dérober; restait *Starter*. C'est lui qui l'a emporté sur *Hercule* d'une longueur. *Breworth* et *Malina* se sont dérobés.

Le pari mutuel payait 47 pour 5 et 68 pour 20.

Prix du chemin de fer de l'Etat, steeple-chase gentlemen, 500 fr. offerts par le chemin de fer de l'Etat au premier et les entrées au second, pour chevaux de chasse et de promenade. Ce prix, offert si gracieusement par la Compagnie de l'Etat, a été très bien couru; il y a eu 7 partants. Les deux favoris étaient *Rocroy*, monté par M. d'Armaillé, et *Froufrou*, monté par M. de Contades.

On espérait beaucoup dans la science de M. de Contades, mais depuis l'année dernière la chance le suit. C'est *Rocroy* qui est arrivé premier d'une demi-longueur.

*Patin* s'est dérobé, et *Isabelle* est tombée. Le pari mutuel a recueilli 4,875 fr. Les enjeux de 5 fr. ont reçu 44 fr. et ceux de 20 fr. ont reçu 56 francs.

Dans toute la journée, il a été engagé 8,350 fr., sur lesquels on a prélevé 502 fr. pour les pauvres.

On se croirait presque revenu aux fêtes du festival. Il y a dans nos rues un mouvement inaccoutumé, et depuis ce matin les lignes d'Orléans et de l'Etat amènent un bien plus grand nombre d'étrangers qu'hier dimanche. C'est que nous sommes arrivés au jour du Carrousel de l'Ecole de cavalerie, comme toujours la grande attraction de nos fêtes hippiques.

Il n'est que midi, et la foule se masse déjà devant les grilles de l'Ecole, et aux diverses entrées. On peut craindre quelques cas d'insolation.

### LANCER DE PIGEONS-VOYAGEURS

Les 200 pigeons que la société *Le Pétrel*, de Saint-Nazaire, avait bien voulu envoyer à Saumur, sur la demande de notre compatriote M. Guénault, ont été lancés hier matin du Square de l'Hôtel-de-Ville. Comme sept heures sonnaient à la Mairie, les deux paniers ont été ouverts. Les 200 pigeons divisés ainsi en deux bandes se sont élevés sur la place jusqu'au-dessus de la rue de la Tonnelle, puis sans hésiter ont tourné derrière l'Hôtel-de-Ville, ont passé au-dessus des rues Saint-Jean, d'Orléans et Beauraupaire, prenant parfaitement la direction de la basse Loire.

On a remarqué seulement trois pigeons égarés quelque temps, qui ont pris la direction du nord, puis, revenus sur la ville, ont disparu à tire d'ailes du côté du Pont-Fou-chard.

### LE CONCERT DU 135<sup>e</sup>

La musique du 135<sup>e</sup> de ligne quittant Saumur aujourd'hui après le carrousel, a dû donner son concert hier soir, au lieu et place de la Musique municipale qui devait se faire entendre au Square. Cette heureuse circonstance a permis aux musiciens saumurois de prendre quelque repos après leur rude journée d'hier aux courses.

Nous avons déjà donné maintes fois notre appréciation sur l'excellente musique du 135<sup>e</sup>. Le public de notre ville se fait fête, chaque fois que l'occasion s'en présente, d'entendre et d'applaudir les artistes de M. Elfrique.

Aussi, hier soir, la foule était-elle immense dans le Square et sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Notons qu'une chaleur accablante, 25 à 28 degrés, obligeait les auditeurs à s'éponger et à s'éventer continuellement.

A 8 heures 1/2, le concert commence par le *Farfadet*, allégo militaire de M. Sellenick, ex-chef de musique de la garde républicaine, président du jury de notre récent concours musical.

L'ouverture des *Diamants de la Couronne* est un succès pour les habiles exécutants; mais leur triomphe est complet dans la mosaïque de la *Juive*. Rarement tant d'applaudissements s'étaient fait entendre aux concerts du Square.

Une délicate attention du sympathique chef de musique nous a valu de goûter la polka chantée *Vive Saumur!* qui, on se le rappelle, prit naissance dans les colonnes de l'*Echo Saumurois*, et qui fut exécutée ici par la musique du 77<sup>e</sup> de ligne, alors en garnison à Angers, les 4 et 26 juillet 1879. Nos remerciements à M. Elfrique.

Aujourd'hui lundi, la musique du 135<sup>e</sup> de ligne prêtera son concours au grand carrousel de l'Ecole de cavalerie. Là encore son succès est certain.

Parmi les morceaux, nous recommandons particulièrement aux amateurs un nouveau quadrille de M. F. Petit, d'Angers. Au Jardin du Mail, tous les connaisseurs, et ils sont nombreux chez nos voisins, ont plusieurs fois déjà apprécié le mérite de cette brillante fantaisie.

Le concert de la Musique municipale, qui était annoncé pour hier, à 8 heures 1/2, aura lieu ce soir à la même heure.

### SQUARE DU THÉÂTRE

#### Musique Municipale de Saumur

Concert du Lundi 8 août 1887, à 8 heures 1/2 du soir

#### Programme.

1. *Le Flamand*, allegro.
2. Cavatine de Rossini, solo de bugle.
3. *Les Huguenots*, grande fantaisie (MEYERBEER).
4. *Medjé*, grande valse (DASSONVILLE).
5. *Faust*, grande fantaisie (GOUNOD).
6. *Verre en main*, polka.

Le Chef de musique,  
V. MEYER.

### LE NOYR D'HER

Hier matin, la Loire a encore fait une victime.

Le jeune Alfred Mouchet, âgé de 18 ans, originaire de la Charente, employé chez M. Foucher, négociant, rue du Puits-Neuf, conduisait son cheval à l'abreuvoir à la cale de l'Hôtel-de-Ville. L'animal, tenu par la longe, refusait d'entrer dans l'eau; le jeune homme monta dessus et le força à avancer. A peine



avait-il fait quelques mètres que le cheval se cabra et son cavalier tomba de côté.

Ne sachant pas nager, le courant assez rapide en cet endroit l'entraîna au large.

M. Pommier, menuisier chez M. Hublot, s'est jeté à l'eau, puis M. Delarue, que nous avons déjà eu occasion de citer pour acte de dévouement, l'a suivi et a plongé à diverses reprises. Les recherches de ces deux jeunes gens ont été sans résultat.

Il y a en cet endroit, non loin de la première pile du pont, 4 à 5 mètres d'eau, et les jeunes gens qui conduisent les chevaux à cet abreuvoir s'excitent à faire avancer les chevaux le plus loin possible. Il serait bon que l'administration prit des mesures pour éviter le retour de semblables accidents ou exiger que les chevaux seuls entrent dans l'eau tenus du chemin de halage par une longe.

Ce matin, le corps du jeune employé n'était pas encore retrouvé.

#### CHEVAL DE COURSES BLESSÉ

Samedi soir, vers cinq heures, rue Nationale, un cheval de courses, *Quéteur*, au major Farwest, effrayé par le passage d'un tilbury, s'est brusquement jeté de côté et est venu heurter si violemment le brancard d'une voiture à M. Guignon, qu'il s'est fait une large plaie au flanc gauche.

L'animal a perdu beaucoup de sang sur place; il a été conduit dans les écuries de l'hôtel du Grand-Turo où il a reçu un premier pansement.

*Quéteur* était bien coté et avait des chances dans le prix de la société des Steeple-Chases de France.

#### Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Quatorzième séance du 7 août 1887

1<sup>o</sup> Fusil Gras à 200 mètres.

Cible fixe: épingle-insigne en vermeil, M. Doussain. — Cible à volonté: médaille, M. Lamy.

2<sup>o</sup> Revolver à 30 mètres.

Cible fixe: épingle-insigne en vermeil, M. Perreau. — Cible à volonté: médaille, M. Doussain.

Quinzième séance, le dimanche 21 août 1887, à 2 heures du soir.

Le Capitaine-Président, G. DOUSSAIN.

MM. les Membres de la Société sont invités à assister au grand Concours des délégations des Sociétés de tir de l'arrondissement de Saumur qui aura lieu, à Brézé, le 14 août prochain.

#### LES CONCOURS DE MUSIQUE

On nous écrit de Bourgueil:

« Au concours de Nantes, de la fin de mai, le morceau imposé et le morceau à vue de la 3<sup>e</sup> division étaient: la *Villa des Fleurs* et la *Côte Saint-André*; ces morceaux se sont trouvés les mêmes au concours de Saumur, un mois plus tard, ce qui a donné lieu à bien des réclamations et à bien des ennuis; mais voilà que le morceau imposé se trouve encore le même pour le concours d'Amboise.

« Ainsi, voilà trois concours dans trois mois et dans la même région qui ont le même morceau imposé: ces choses se passent de commentaires.

« Voilà, par exemple, la musique de Vouvray qui va se trouver à Amboise dans les mêmes conditions que celle de Bourgueil à Saumur. Les chefs de musique qui vont concourir avec Vouvray pourront donc protester comme l'a fait son chef à Saumur, car non seulement les musiciens ne l'auront pas eu un mois à l'avance, mais près de deux mois. »

#### LES ÉTOILES FILANTES

Du 9 au 14 août, apparaîtra le riche essaim d'étoiles filantes, qui porte le nom de courant de Saint-Laurent. Le nombre des

points radiants d'où partent les météores est d'environ 40.

Un autre flux, du 9 au 14 août, est en connexion avec la comète III de 1862.

#### Publications de mariage.

Henri-Eugène Delaporte, employé de commerce, de Saumur, et Onésime-Marie Sauleau, sans profession, de Royan.

Marie-Alcée Mas de Saint-Maurice, lieutenant au 18<sup>e</sup> dragons, détaché à l'École de cavalerie, et Marie-Georgina Guilloleau, sans profession, de Lorient.

Louis-René Hattingen, boisselier, et Juliette Lasnier, sans profession, tous deux de Saumur.

#### Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 7 août 1887.

Versements de 86 déposants (5 nouveaux), 13,651 fr.

Remboursements, 20,715 fr. 70.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

#### Théâtre de Saumur

Direction de M. E. GOURDON, du théâtre de l'Opéra-Comique.

#### A l'occasion des Fêtes hippiques

Deuxième et dernière représentation

Avec les concours de MM. DINAR DUQUESNE, MM. E. TROY, B. GOURDON, MAUGUIÈRE et CH. BALANQUÉ, artistes de l'Opéra-Comique de Paris.

LUNDI 8 août 1887,

#### GALATHEE

Opéra-comique en 2 actes, de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de V. Massé.

#### UN INTERMEDE

*Une Traversée de la Manche*  
Pièce en 1 acte, mêlée de chant.

Librairie ABEL PILON, rue des Fleurs, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C<sup>o</sup>, Éditeurs

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Baux-Forces, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAIN DE

FRANCS D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

#### GRAND SUCCÈS

Le Figaro vient de commencer la publication d'un roman dramatique et touchant de M. Jules MARY:

#### Les Pigeonnes

Prix d'abonnement au Figaro pour la province: 3 mois: 19 fr. 50; 6 mois: 39 fr.; un an: 78 francs.

#### Importante découverte

Les explosions et les incendies, causés par le Pétrole et l'Essence, sont trop fréquents, pour ne pas signaler comme humanitaire et précieuse, au dernier point, la Poudre Louden, dont l'emploi enlève instantanément, au pétrole et à l'essence, les terribles propriétés de destruction.

Une pincée de cette poudre, mise dans un litre de pétrole ou deux pincées dans un litre d'essence, évitera toute explosion, toute catastrophe, neutralisera les gaz dangereux, chassera rapidement la fumée sans noircir le verre de la lampe, donnera à la lumière une blancheur plus éclatante et supprimera toute mauvaise odeur.

La poudre Louden fait dans le commerce et l'industrie une véritable révolution qui restera une des plus précieuses découvertes de l'humanité.

En vente par boîtes de 0 fr. 50 pour 20 litres, chez M<sup>o</sup> L. COMMON (ép. c., droguerie), M<sup>o</sup> vove CROUANÈRE (ferb.-lampiste), M<sup>o</sup> PELTIER (ferb.-lampiste), et NAPLES (ferb.-lampiste) à Saumur.

#### OCCASION EXCEPTIONNELLE

Vin blanc du pays, provenant d'une faille, à vendre, au comptant, à 20 francs l'hectolitre pris dans les magasins, quai de Limoges.

S'adresser à M. DOUESNEL, rue Saint-Jean, 28, Saumur.

#### INJECTION BROU

PATENTÉ EN FRANCE 40 ANS DE SUCCÈS

La seule véritable, sans nul doute, pour guérir les écoulements anciens ou récents.

Repetition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. 1<sup>o</sup> Par.

J. FERRÉ, Ph<sup>o</sup>, 102, rue Richelieu, PARIS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### CARROUSEL DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE DU 8 AOUT 1887.

Division du travail: M. de Piolant, chef d'escadrons, instructeur en chef d'équitation. — Première partie: première reprise, Entrée, Salut, Travail au galop. — Formation pour les courses: 1<sup>o</sup> Courses des Bagues; 2<sup>o</sup> Reprise des Écuers; 3<sup>o</sup> Courses des Têtes; 4<sup>o</sup> Sauteurs en liberté; 5<sup>o</sup> Courses du Javelot. — Deuxième reprise: Rupture des quadrilles, Travail au galop, Salut final et sortie. — Deuxième partie: Saut des haies.

1<sup>o</sup> PARTIE. — 1<sup>o</sup> REPRISE.

Première Quadrille.

NOMS DES OFFICIERS. MM.	GRADES.	NOMS DES CHEVAUX.
MASQUELIER.....	Lieutenant au 3 <sup>e</sup>	Emperor.....
DE REDON.....	8 <sup>e</sup> —	Neptune.....
QUICHEREZ.....	Sous-Lieutenant 6 <sup>e</sup>	Chérubini.....
PRESSOIR.....	Lieutenant 13 <sup>e</sup>	Befigue II.....
DE CHAMPVALLIER.....	3 <sup>e</sup> —	Biskri.....
DE WAUBERT.....	4 <sup>e</sup> —	Bandit II.....
DE GASTINES.....	2 <sup>e</sup> —	Viveur.....
DE KESLING.....	11 <sup>e</sup> —	Rempart.....
PERROT.....	7 <sup>e</sup> —	Béranger.....
ROUSSEL.....	16 <sup>e</sup> —	Dollar II.....
DE LA ROCHETTERIE.....	S.-Lieutenant 25 <sup>e</sup>	Batifoleur.....
RENAULT.....	Lieutenant 12 <sup>e</sup>	Tournesol.....

Deuxième Quadrille.

NOMS DES OFFICIERS. MM.	GRADES.	NOMS DES CHEVAUX.
HECQ.....	Lieutenant au 12 <sup>e</sup>	Bornéo.....
AUBRY.....	3 <sup>e</sup> —	Tonnerre.....
DELORME.....	17 <sup>e</sup> —	Favello.....
LIÈGE D'IRAY.....	20 <sup>e</sup> —	Potin.....
CANDEAU.....	10 <sup>e</sup> —	Le Tréport.....
CLÉMENT.....	27 <sup>e</sup> —	Faquin.....
GAIFFE.....	30 <sup>e</sup> —	Contrôleur.....
MAINGUY.....	28 <sup>e</sup> —	Hongrois.....
MALET.....	6 <sup>e</sup> —	Pontivy.....
VIGLA.....	21 <sup>e</sup> —	Militaire.....
MARÉCHAL.....	10 <sup>e</sup> —	Salvator.....
MAUREL.....	19 <sup>e</sup> —	Picador.....

Troisième Quadrille.

NOMS DES OFFICIERS. MM.	GRADES.	NOMS DES CHEVAUX.
DE CONTADES.....	Lieutenant au 4 <sup>e</sup>	Sèvres.....
DE RASCAS.....	15 <sup>e</sup> —	Protocole.....
HAGNIEL.....	17 <sup>e</sup> —	Touriste.....
DE GAIN.....	10 <sup>e</sup> Hussards.	Barhillon II.....
DE LAMOTTE.....	8 <sup>e</sup> —	Molynoux.....
FERRAND.....	13 <sup>e</sup> Dragons.	Lilliput.....
DE BOISSIEU.....	12 <sup>e</sup> Chasseurs.	Plutus II.....
DURAND.....	3 <sup>e</sup> Hussards.	Refrain.....
DES ARSIS.....	9 <sup>e</sup> —	Alcyon.....
DÉS ISLES.....	3 <sup>e</sup> Chas. d'Af.	Maronite.....
ROSSERT.....	1 <sup>er</sup> —	Louqsor.....
LAFERRINE.....	1 <sup>er</sup> Spahis.	Smyrne.....

2<sup>o</sup> REPRISE.

Première Quadrille.

NOMS DES OFFICIERS. MM.	GRADES.	NOMS DES CHEVAUX.
DE LESTERPT.....	Sous-Lieutenant	Boussada.....
MAGNE.....	Élève.	Carolus.....
ROUGÉVIN.....	—	Arc-en-Ciel.....
VALENTIN.....	—	Kalmouk.....
DE LAURISTON.....	—	Djafrah.....
DU CHATELET.....	—	Bourtolle.....
DE CHAZELLES.....	—	Sélim.....
DE BRANTES.....	—	Moucheron.....
LAVIGNE.....	—	Armagnac.....
DEVISSES.....	—	Guichot.....
NASSOY.....	—	Mandrake.....
DE CORN.....	—	Albigois.....

Deuxième Quadrille.

NOMS DES OFFICIERS. MM.	GRADES.	NOMS DES CHEVAUX.
DE FRANCE.....	Sous-Lieutenant	Bengali.....
LALANDE.....	Élève.	Cauchemar.....
GROGLIANO.....	—	Urgel.....
GROJEAN.....	—	Gulliver.....
CHASSOIX.....	—	Bébé.....
GELBERT.....	—	Dongolah.....
DE BOISAUBIN.....	—	Drack.....
DOGNY.....	—	Catalan.....
DE PORET.....	—	Beauregard.....
BOUACOURT.....	—	Beaujeu.....
DE LAVILLÉON.....	—	Ami.....
DE DIONNE.....	—	Biarritz.....

NOMS DES OFFICIERS. MM.	GRADES.	NOMS DES CHEVAUX.
MARTINE.....	Sous-Lieutenant	Gavarny.....
DE COSNAC.....	Élève.	Moustic.....
PARISON.....	—	Logrono.....
DE SEMAISONS.....	—	Adour.....
D'HAUTERIVE.....	—	Sarrazin.....
DE LORLIOL.....	—	Hamilton.....
DE COMMINGES.....	S.-Lieut. au 10 <sup>e</sup>	Corsaire.....
DE CHAMPVALLIER.....	—	Khartoum.....
HUE.....	1 <sup>er</sup> Chas. d'Af.	Mouzaffar.....
LACHAUX.....	4 <sup>me</sup> Hussards.	Banko.....
OLANESCO.....	15 <sup>e</sup> Chasseurs.	Daoud.....
HANASHIMA.....	S.-Lieut. de cavalerie	Canigou.....
	Roumaine.	
	Lieut. de cavalerie	
	Japonaise.	

#### REPRISE DES ÉCUYERS.

NOMS DES OFFICIERS. MM.	GRADES.	NOMS DES CHEVAUX.
DE PIOLANT.....	Chef-d'Esc. Inst. en	El-Rey.....
DE CANISY.....	chef d'équit. El-Rey.....	Marcassin.....
DE VAULOGE.....	Capitaine-Instructeur	Rapin.....
MAHOT.....	d'équitation	Bastillon.....
DU PLESSIX.....	—	Mirambo.....
DOMENECH DE CELLES.....	—	Rameau.....
DE LIZARANZU.....	Lieutenant S.-Instr.	Flatteur.....
DE QUINCEY.....	d'équit.	Phœbus.....
L'HOTTE.....	—	Nubiens.....
CHAMPION.....	S.-Lieut.	Colchique.....
GOUSSEAU.....	—	Margaux.....
COMMUNAL.....	Adjutant de manège.	Sergent.....
DE GONTAUT.....	—	
DE LAUTHONYE.....	Maréch.-des-logis-chef	
TARTINVILLE.....	de manège	
BARETTI.....	—	
LAMBERT.....	—	

#### REPRISE DES SAUTEURS.

M. le Capitaine Domenech de Cellès, montant Flandrin, par Passe-Père et Finesse.

NOMS DES OFFICIERS. MM.	GRADES.	NOMS DES CHEVAUX.
DE LIZARANZU.....	Lieut. s.-instructeur	Cacao.....
DE QUINCEY.....	d'équitation.	Chauvet.....
L'HOTTE.....	—	Nivernais.....
CHAMPION.....	S.-Lieut.	Lolo.....
GOUSSEAU.....	—	Mouton.....
COMMUNAL.....	Adjutant de manège.	Pompon.....
DE GONTAUT.....	—	Fontainebleau.....
DE LAUTHONYE.....	Maréch.-des-logis	Comte.....
TARTINVILLE.....	de manège	Castor.....
BARETTI.....	—	Dameret.....
LAMBERT.....	—	Neuville.....

#### DEUXIÈME PARTIE.

Saut des haies (chevaux de carrière).

M. le Commandant de Piolant, montant Bitter, hunter anglais.

NOMS DES OFFICIERS. MM.	GRADES.	NOMS DES CHEVAUX.
DE CHAMPVALLIER.....	Lincoln.	Edimbourg.
DE GASTINES.....	Mars-la-Tour.	De Lauriston.....
PERROT.....	Grey.	Brette.
DENEVAULT.....	Dona-Sol.	De Sazilly.....
PRESSOIR.....	Diogène.	My-Lady.
LAURENT.....	Tattersall.	De Chevigné.....
DE REDON.....	Nadia.	Lynn.
HANASHIMA.....	Fadette.	MARTIN.....
DE CLERMONT-TOURNAI.....	Polly.	POITOU.....
DE CONTADES.....	Aberdeen.	TILLIARD.....
DAVID.....	Blondine.	DE CRAMAYEL.....
D'ORGLANDES.....	Comtess.	MARTINIE.....
GAIFFE.....	Orphée.	ROLAND.....
AUBRY.....	York.	Forriose.
HECQ.....	Angevine.	BALAY.....
MAUREL.....	Fanchon.	PROSPERINE.
		ROBILOT.....
		ALÉSIA.
		CHASSOIX.....
		AUSTERLITZ.
		GROJEAN.....
		Fontana.



Direction générale de l'Enregistrement,  
des Domaines et du Timbre.

**VENTE**  
DE  
**CHEVAUX RÉFORMÉS**  
Provenant de l'École de Cavalerie.

Le SAMEDI 13 AOUT 1887, à une heure de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé, en présence de M. le Sous-Intendant militaire de Saumur, à la vente, aux enchères publiques, de 52 Chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.  
Le Receveur des Domaines,  
(334) L. PALUSTRE.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE DE MEUBLES**  
Aux enchères publiques,  
Par suite d'acceptation bénéficiaire.

Le JEUDI 11 AOUT 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue de la Visitation, n° 61, dans une maison où est décédée M<sup>me</sup> veuve HAQUET,

Il sera vendu :  
Bois de lit, armoire, buffet, tables, chaises, lit en fer, glaces, pendule, couettes, matelas, traversins, oreillers, couvertures, rideaux, draps, nappes, essuie-mains, vêtements, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides et autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.  
On demande à Acheter  
**UN CHATEAU**

contenant environ 40 chambres de maître, servitudes, écuries pour 50 chevaux ;  
Fermes en dépendant, terres, bois, chasse et pêche ;  
Au prix de 2 à 3 millions.  
S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE de VINS**  
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

Le MARDI 16 AOUT 1887, à une heure du soir, à Saumur, à la gare des marchandises du chemin de fer d'Orléans, il sera vendu 10 demi-muids de vin rouge.  
Au comptant, plus 10 0/0.

**A LOUER**  
Pour le 1<sup>er</sup> octobre,

**MAISON ET JARDIN**  
REMISE ET ECURIE  
Rue de Bordeaux, 39.

S'adresser à M. GUIGNARD, rue du Portail-Louis, 45. (522)

**CAVE A LOUER**

Petite chambre garnie ou non garnie à louer  
S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER UN MAGASIN**

Pouvant être tenu par une dame,  
Près la Poste.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

Une TONNE pouvant cuver sept barriques.  
S'adresser rue d'Orléans, 67.

**A VENDRE**

Deux chevaux de quatre ans et demi, bais, 1<sup>er</sup> 58 et 1<sup>er</sup> 59, prêts à entrer en service.  
S'adresser à M. LE PELLETIER, au château de Salvart, près Saumur.

**VINS EN GROS**

**DESGUIRAUD ET BOURASSEAU**  
A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.  
VIN BLANC supérieur... 65 fr.  
id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

IMPRIMERIE PAUL GODET

**A VENDRE**  
**ROGNURES**

Pour emballages,  
Blanches ou de couleur.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

Les Magasins de Chemiserie de M. DORÉ sont transférés rue du Portail-Louis, 29. (476)

APPRENTI de 16 ans est demandé à l'Épicerie Parisienne, rue d'Orléans.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.  
S'adresser au bureau du journal.

**PLUS DE FEU**  
60 ans de Succès !  
**LINIMENT**  
**BOYER-MICHEL**  
J. GORMIER et H. PÉRON, à CHATEAU I (Ladre)  
Guérison sûre de Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molléttes, Coubes, Fessignons, Angines, etc. — 5 fr. chez tous Pharmaciens.

**Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils**

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'État  
BUREAU CENTRAL: rue Dacler, 41, à SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE  
DE  
**DÉMÉNAGEMENTS**  
PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

AVEC  
**VOITURES CAPITONNÉES**  
Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

**Tissage mécanique et à la main**  
**TOILES EN TOUS GENRES**

FABRIQUE DE SACS, BACHES, TENTES, PRÉLARDS, STORES  
**LOCATION DE BACHES**  
**RÉPARATIONS**

Spécialité de Toiles imperméables pour Bâches et Vêtements  
**HUILE SPÉCIALE POUR MACHINES**  
8, rue du Petit-Versailles à Saumur, près la Gendarmerie, 8,  
Maison N. DOGUEREAU

**SANS PALAIS** **DENTS** **NI CROCHETS**  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification — Prix modéré.  
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable**

DE

**B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

**Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.**

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT								LIGNE D'ORLÉANS																				
SAUMUR — MONTREUIL — THOUARS — LOUDUN — POITIERS				SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ				SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR				ANGERS — SAUMUR — TOURS																
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Mixte matin	Omn. matin	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. soir									
Saumur (ori.)	2 03	6 53	»	1 38	4 16	6 34	Saumur (or.)	»	4 16	»	8 31	Saumur (ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7	Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	8 30	9 30	
Saumur (état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur (état)	8 31	4 13	»	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»	La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 18	9 58	
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	»	8 37	4 26	8 43	Blou	»	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»	Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 28	»
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil (a)	»	9 19	4 55	9 08	Vernantes	»	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»	St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 39	»
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 11	»	4 40	8 56	— (départ.)	»	9 29	5 11	9 20	Noyant-Méon	»	8 59	12 59	»	3 44	6 38	11 47	St-Martin	»	7 39	»	12 31	4 07	6 38	»
Montreuil (a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 53	9 08	le Vaudelnay	»	9 40	5 11	9 31	Chât.-d.-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	Saumur (a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 30	6 49	10 39	
— (départ.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	»	9 50	5 20	9 42	— (départ.)	»	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 52	10 34							
Thouars	»	2 53	»	11 57	2 27	5 27	9 38	Doué	»	9 57	5 27	9 51	Varennes	»	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 52	10 34							
Loudun	»	»	»	»	2 52	»	9 52	— (départ.)	»	»	»	»	Port-Boulet	»	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 30	10 43							
Poitiers	»	16 33	»	»	»	12 12	»	— (départ.)	»	»	»	»	Langeais	»	4 26	8 59	10 19	1 38	5 46	7 59	11 09							
													Tours	»	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42	11 41							